



EMPL(2024)0403_1

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Réunion

Mercredi 3 avril 2024, de 9 heures à 11 h 30

Bruxelles

Salle: ANTALL (4Q2)

3 avril 2024, de 9 heures à 9 h 30

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Communications de la présidence
3. Approbation de procès-verbaux de réunions
 - 14-15 février 2024

PV – PE759.042v01-00

*** *Heure des votes (vote électronique)* ***

4. **Modification de la directive 2009/38/CE en ce qui concerne la création et le fonctionnement des comités d'entreprise européens et le respect effectif des droits d'information et de consultation transnationale**
EMPL/9/14060
***I 2024/0006(COD) COM(2024)0014 – C9-0012/2024

Rapporteur:

Dennis Radtke (PPE)

PR – PE758.777v01-00

Fond:

EMPL

- Adoption du projet de rapport
- Vote sur la décision d'engager des négociations interinstitutionnelles
- Délai de dépôt des amendements: **21 février 2024, 12 heures**

***** Fin des votes (vote électronique) *****

3 avril 2024, de 9 h 30 à 10 h 45

- 5. Échange de vues avec Alexei Buzu (ministre moldave du travail et de la protection sociale) et Marina Morozova (députée au Parlement moldave, vice-présidente de la commission parlementaire de la protection sociale, de la santé et de la famille)**
EMPL/9/14203
 - Échange de vues

3 avril 2024, de 10 h 45 à 11 h 30

- 6. Améliorer et faire respecter les conditions de travail des stagiaires et lutter contre les relations de travail régulières déguisées en stages («directive sur les stages») COM(2024)0132 - Présentation de la Commission**
- 7. Pénuries de main-d'œuvre et de compétences: un plan d'action COM(2024)0131 - Présentation de la Commission**
- 8. Date de la prochaine réunion – à confirmer**